

Ceci est un modèle adaptable à chaque cas

PROJET EDUCATIF

A Crest, Léa fréquente depuis 2 ans ½ une école privée, l'Immaculée Conception. Elle peut y poursuivre ses études jusqu'en 3ème et même jusqu'au niveau Bac Pro si elle prenait une orientation technique. Dans le cas de programmes classiques et scientifiques, Crest dispose d'un lycée qui prépare ces bacs (Lycée Armorin).

Mes horaires professionnels me permettent de m'organiser, avec l'aide limitée d'une tierce personne. L'école, même en primaire, assurant une garderie de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 heures.

Lundi, mardi

Je peux déposer Léa à l'école le matin en partant au travail à 7 h 30, la récupérer à 11 h 30, déjeuner en sa compagnie, la reconduire à l'école pour 13 h 30 et aller la chercher à 16 h 30 (je ne travaille pas ces deux jours là l'après midi). Le soir, elle pourrait coucher chez ma mère qui ne travaille pas le mercredi.

Mercredi

Ma mère peut se charger de la conduire sur le lieu de ses activités extra-scolaires :

- association A B C à Valence (institution qui donne des cours de langues étrangères de manière ludique - anglais, allemand, espagnol)

- cours de danse classique à l'Ecole de Musique de Crest où elle inscrite depuis 1998.

Elle passerait l'après midi avec moi puisque je ne travaille pas le mercredi après midi (piscine, vélo, promenade, jeux).

Jeudi

Je dépose Léa à l'école à 7 h 30

Cantine à Midi

Prise en charge par ma mère à 16 h 30 jusqu'à la fin de mon travail à 19 h 30.

Vendredi

Je dépose Léa à l'école à 7 h 30

Je la récupère à 11 h 30, je déjeune avec elle et la dépose à l'école à 13 h 30.

Le soir, garderie à l'école jusqu'à 18 heures où elle sera prise en charge par ma mère jusqu'à mon retour vers 20 heures (je quitte plus tard le vendredi). Elle aura dîné, pris sa douche et sera prête pour la nuit.

Samedi

Un samedi sur deux, elle sera confiée soit à ma mère, soit à la mère de son amie d'enfance Manon R. Elle déjeunera chez ma mère et je la récupérerai vers 14 heures.